

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PRA TRI sur la commune principale de l'AIOT ZAC DES GRANGES 42600 MONTBRISON.

La référence de votre dossier est A-3-4DK6XBSEI et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/12/2023 à 17h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **89056336400011**

Raison sociale **PRA TRI**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

15 RUE DES ROSEAUX VERTS

42600 MONTBRISON

Signataire

Qualité : **GERANT**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PRA TRI**

Description des activités :

Projet de construction d'un bâtiment industriel et de ses bureaux, d'un auvent de stockage et d'un local sprinklage permettant une activité de regroupement et de tri de déchets électriques et électroniques broyés pour laquelle PRA TRI sera soumise à déclaration au titre des rubriques 2711, 2713, 2714, 2716 des Installations Classées. Le volume de matières, par type de déchet, susceptible d'être entreposé sera au maximum de 999 m³ réparti entre un auvent d'environ 360 m² contenant les produits entrants en vrac et les produits finis stockés en bigbag. Seul un

encours d'environ 10 m3 sera présent au sein du bâtiment. Les eaux de ruissellement et les eaux usées (exclusivement sanitaires) du site seront rejetées aux réseaux communaux. Les eaux de ruissellement sont traitées préalablement par un débourbeur et un séparateur d'hydrocarbures qui sera installé sur site.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

ZAC DES GRANGES

42600 MONTBRISON

X : 783368

Y : 6501084

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
----------	--------	-----------------------	-----------------	--------	------------

2711	2711-2	Transit, regroupement ou tri de déchets d' équipements électriques et électroniques	Volume susceptible d'être entreposé 999 m3	DC
2714	2714-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 999 m3	D
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 999 m3	DC
2713	2713-2	Transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux	Surface de transit 999 m2	D

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Le site sera dédié dans la collecte et le tri des déchets pour valorisation. Les volumes de déchets sortants sont identiques aux volumes des déchets entrants. Quelques déchets banals seront issus de l'activité des bureaux et des locaux sociaux.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Un dispositif de sprinklage et son local dédié ainsi qu'un bassin étanche de rétention des eaux incendies est prévu par l'architecte. 3 poteaux incendies sont installés à moins de 100m. En sus, des extincteurs en nombre et en nature suffisant seront installés par un professionnel.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)